

Le projet du Syneas de révision de la CC 66 s'inscrit dans la même logique qui a été mise en oeuvre dans les révisions des autres conventions collectives de la BASS (Branche des Associations Sanitaires et Sociales) et notamment la CC 51. Le seul objectif patronal : la réduction du coût du travail...

CC 66 : Il est temps de réagir !

Ils veulent frapper vite et fort !

Les syndicats patronaux de la CC 66 Fegapei et Syneas préparent une nouvelle offensive sur les acquis conventionnels. Le Syneas souhaite que le nouveau texte se négocie dans le cadre de l'article 3 de la convention collective avec un calendrier aménagé sur une période de 6 mois.

A ce jour, la CFDT, la CGC et la CFTC sont favorables à une telle option qui devrait être actée à la prochaine CNP le 14 juin .

A l'issu des négociations si un accord est trouvé avec une majorité d'organisations syndicales (5 organisations syndicales siègent dans les commissions paritaires), la révision sera effective. En cas de désaccord la convention serait dénoncée par les patrons.

Un nouveau projet de révision ?

Alors que le secteur médico social et social est dans la "tourmente" de la loi HPST. Qu'il est question, de restructurations, fusions, CPOM, appels à projets, concurrence généralisée, les patrons de la CC 66 veulent imposer un projet de révision de la convention tout aussi dangereux que les précédents :

- Suppression des annexes et du caractère national de la CC 66 ;
- Individualisation et pertes de salaires sur l'ensemble de la carrière (**Plus de 65000 Euros pour les plus bas salaires**) ;
- Une progression à l'ancienneté de 0,5% par an dans la limite de 20% sur 40 ans
- Les congés d'ancienneté supprimés...
- Les équipes de prévention perdent 6 jours de congés "trimestriels" ... etc.

Pendant ce temps, les salariés subissent partout une dégradation généralisée de leurs conditions de travail, les salaires stagnent, les métiers sont menacés.

La Mobilisation de tous s'impose !

Sud Santé Sociaux appelle les organisations syndicales qui siègent dans les paritaires à rejeter en Bloc les projets patronaux dans la CC 66 comme dans la CC 51.

Le 14 juin à l'occasion de la prochaine Commission Nationale Paritaire de la CC 66 la Fédération Sud Santé Sociaux appelle les salariés à des Assemblées Générales et à des actions décentralisées en direction des représentants patronaux.

A l'occasion de la dernière CNP de la CC 51, le Lundi 27 juin Sud Santé Sociaux appelle les salariés des conventions 66 et 51 et leurs organisations syndicales à une journée de grève et de mobilisations dans les départements ou les régions pour dire NON à la casse des conventions collectives. Pour les salaires et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance des métiers...

Et préparer ensemble une mobilisation nationale à Lyon à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de la Fehap, AG qui sera décisive pour l'ensemble du secteur sanitaire et social et pour l'avenir des conventions collectives.



Fédération SUD Santé Sociaux
70 rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org